

PROCÈS-VERBAL

**MRC
de
MINGANIE**



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MINGANIE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la MRC de Minganie tenue le 27 juin 2014 à 10 h à la préfecture de la MRC de Minganie.

SONT PRÉSENTS :

MM. Luc Noël :	préfet;
Berchmans Boudreau :	conseiller, maire de Havre-Saint-Pierre;
André Leblanc :	conseiller, maire d'Aganish;
Jean-Luc Burgess :	conseiller, maire de Longue-Pointe-de-Mingan;
Jean-François Boudreault :	conseiller, maire de L'Île-d'Anticosti;
M ^{mes} Aline Beaudin :	conseillère, mairesse de Rivière-au-Tonnerre;
Josée Brunet :	conseillère, mairesse de Rivière-Saint-Jean;

SONT ABSENTS :

M. Frédéric Gagnon :	conseiller, maire de Baie-Johan-Beetz;
André Barrette :	conseiller, maire de Natashquan.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Noël.

EST AUSSI PRÉSENTE :

M ^{me} Sara Richard:	directrice générale adjointe
-------------------------------	------------------------------

1. PÉRIODE DE RÉFLEXION

Les membres du conseil procèdent à une période de réflexion.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À la préfecture de la MRC de Minganie, la séance est ouverte à 10 h par le préfet, monsieur Luc Noël. Madame Sara Richard fait fonction de secrétaire.

3. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE LA CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le préfet et la directrice générale adjointe constatent que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été régulièrement envoyé à tous les membres du conseil par courrier recommandé ou remis en personne, et ce, au moins trois jours avant la date de la séance extraordinaire.

PROCÈS-VERBAL

**MRC
de
MINGANIE
150-14**



151-14

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur André Leblanc, appuyé par madame Josée Brunet et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. PÉRIODE DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DE LA CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE;
4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
5. ADJUDICATION;
6. DEMANDES DE CONFORMITÉ;
7. AFFAIRES NOUVELLES
8. PÉRIODE DE QUESTIONS;
9. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

5. ADJUDICATION

Les élus prennent connaissance des résultats de l'ouverture des soumissions relatives à l'appel d'offres sur l'entretien ménager et le déneigement de la préfecture de la MRC.

6. AJOURNEMENT

Il est proposé par madame Aline Beaudin, appuyé par madame Josée Brunet et résolu unanimement :

- Que la MRC ajourne la présente séance au 8 juillet 2014 à 11 h à la préfecture de la MRC et que le point «ADJUDICATION» de l'ordre du jour soit considéré à la reprise de la présente séance.

Le préfet, monsieur Luc Noël, déclare la séance ajournée à 11h10.

Le préfet,

**La directrice générale
adjointe,**

Luc Noël

Sara Richard